

DU 21<sup>e</sup> CAMPUS  
siècle



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

<b>Etudiants</b>	23 000
<b>Enseignants et chercheurs</b>	10 000
<b>Personnels</b>	20 000
<b>Laboratoires de recherche</b>	250
<b>Surfaces existantes</b>	500 ha/350 000 m <sup>2</sup>
<hr/>	
<b>Surfaces créées</b>	900 000 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces réhabilitées</b>	47 000 m <sup>2</sup>
<hr/>	
<b>Financement</b>	<b>850 M€ Dotation Etat ; 85 M€ Région ; 1 000 M€ investissements d'avenir Etat ; apport des collectivités territoriales non encore connu</b>

### L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE FACE AUX GRANDS ENJEUX CONTEMPORAINS

► La stratégie scientifique du projet du Plateau de Saclay s'inscrit dans une démarche visant à la création d'un « campus cluster » et se décline selon les trois axes suivants :

- renforcer ou créer des pôles de compétences multidisciplinaires autour des priorités de la stratégie nationale de recherche et d'innovation ;
- concentrer les équipes de recherche publique et industrielle afin d'atteindre des tailles critiques dans des secteurs prioritaires : santé, physique, information, communication, nanotechnologie, alimentation et biotechnologie, urgence environnementale et écotechnologies ;
- développer la valorisation et l'innovation en accélérant les transferts de technologie entre les laboratoires et l'industrie.

► L'ambition sur le plan pédagogique est de développer un enseignement caractérisé par son excellence, par son actualité à la pointe de la science et de la technique et par son ouverture vers l'international et l'entreprise.

► Il s'agit également d'offrir aux étudiants un cadre de vie attractif grâce à la création de lieux de vie, d'infrastructures et de services. Le campus doit être un lieu de diversité sociale. C'est aussi un projet « d'urbanisme scientifique » qui doit favoriser l'interdisciplinarité à travers la création de pôles scientifiques conçus autour des grandes questions de société. La stratégie repose sur :

- la localisation des acteurs autour d'un équilibre entre concentration des compétences pour assurer leur interaction et répartition en archipel à l'échelle d'un site très étendu ;
- une infrastructure numérique adaptée au travail collaboratif ;
- des formes d'organisation collective plus flexibles, parfois éphémères, adaptées au contexte des disciplines.

► Anticipant sur la réalisation des dessertes prévues au titre du Grand Paris, le transport en site propre reliant la gare RER B de Massy- Palaiseau au campus de Polytechnique, fruit d'une collaboration entre l'État, la Région et le département, va être prolongé vers les autres pôles du futur Campus du Plateau de Saclay grâce à une première tranche de travaux réalisée d'ici 2013.



*Vue aérienne du Campus de Palaiseau*

## **L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA QUALITE D'UN PROJET CAMPUS INNOVANT ET PARTAGE**

- Pour accompagner la conception du Campus du Plateau de Saclay et veiller à la prise en compte permanente, dans son développement, de la qualité de la vie, la Fondation de coopération scientifique, ses membres, et l'Établissement public Paris Saclay proposent de mobiliser leurs forces vives. Afin de créer les conditions d'un foisonnement d'idées et d'initiatives, le label Atelier Campus sera accordé aux projets d'étude, d'expérimentation, de création ou d'événements concourant à la qualité du projet. Décerné par un comité piloté par la Fondation et l'Établissement public et réunissant d'autres parties prenantes du campus ainsi que des experts et « agitateurs d'idées », le label offrira aux initiatives primées accompagnement et visibilité ainsi qu'une éventuelle aide financière ou en nature.
- Un événement de lancement du dispositif est prévu au dernier trimestre 2010. Certaines initiatives pourraient être labellisées dès cette année.



## DES URBANISTES ET DES PAYSAGISTES MOBILISES SUR LE PROJET DE PARIS-SACLAY

- Depuis le début de l'année 2010, une équipe de concepteurs menée par le paysagiste Michel Desvigne élabore une stratégie paysagère et urbaine pour le cluster scientifique et technologique.
- L'affirmation de l'identité et de la visibilité internationale du cluster s'articule autour de deux axes :
  - amplifier la géographie en prolongeant les coteaux boisés et les vallons jusqu'au coeur du plateau. Cette structure paysagère permettra d'accueillir l'ensemble des nouvelles infrastructures (transports, gestion de l'eau, etc.) tout en respectant l'espace naturel et agricole du plateau ;
  - créer des parcs campus, c'est-à-dire un réseau de quartiers urbains ancrés dans les villes et le territoire. Ils offrent de nouvelles façons de vivre, de travailler, d'étudier pour les étudiants, les chercheurs et les habitants. Les ensembles bâtis existants seront densifiés, diversifiés et interconnectés. Clé de l'unité : des liaisons qui solidarisent les quartiers et évitent une contiguïté qui serait, à cette échelle, synonyme d'étalement.
- Parvenir à cet objectif ambitieux implique un phasage de l'aménagement. En ce qui concerne le lieu d'ancrage principal du cluster sur la frange sud du plateau, il s'agit de :
  - constituer entre le CEA et l'École polytechnique distants de six kilomètres une armature d'espaces publics supports d'usages multiples qui rompe avec la monofonctionnalité actuelle ;
  - créer dès 2015 un paysage composé de prairies, de vergers et de bassins qui intègre le bâti existant, anticipe les réalisations à venir et garantisse la qualité du cadre de vie des nouveaux arrivants.



*Espace vert du campus du Plateau de Saclay*